

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



L'été arrive, les coquelicots fleurissent dans nos champs que je ne me lasse pas d'admirer lorsque je circule dans notre beau village. Notre campagne respire, et il y fait bon vivre. Avec le beau temps, c'est le retour des promenades, des balades à vélo, des pique-niques... Profitez-en pour découvrir les richesses de notre village, ses petits coins de paradis, ses activités touristiques et culturelles. Notre service Accueil vous conseillera de belles promenades et des loisirs

pour toute la famille.

A tous ceux qui partent vers le soleil, je souhaite de belles découvertes, de la détente, des rencontres, du dépaysement, et tout ce qui vous donnera de l'énergie pour vivre une rentrée dynamique et heureuse.

A tous ceux qui n'ont pas l'opportunité de partir durant les vacances scolaires, ou qui font le choix de rester, je souhaite un été serein, plein de soleil au cœur, et vous invite à lire les quelques conseils dans ce numéro pour profiter en toute quiétude des beaux jours dans le respect du voisinage. Nous organisons cette année encore de nombreuses activités estivales, notamment des stages et des plaines

de vacances pour vos enfants. N'hésitez pas à contacter notre coordinatrice extrascolaire au 067/28.78.09 pour plus d'informations!

Avec une pensée pour tous les étudiants qui terminent leurs examens en ce mois de juin, ou attendent avec angoisse les résultats, je suis de tout cœur avec vous, et crois en votre réussite pour porter haut les couleurs de nos villages. Je vous donne rendez-vous pour quelques moments de détente le 25 juin lors du Concerto à 5€ de la Maison de Jeunes et le 26 juin pour la traditionnelle brocante du centre de Rebecq, sous le soleil évidemment.

Très bel été à toutes et tous !

Dimitri LEGASSE



CONCERTO À 5 €
RENDEZ-VOUS
LE 25 JUIN !

BROCANTE BRADERIE
DIMANCHE 26 JUIN
DE 8H À 18H

GRAND PLACE DE QUENAST

LE PLAN DES TRAVAUX

ENVIE DE BOUGER ?

LE PETIT RÉPERTOIRE
DE VOS ASSOCIATIONS

NOTRE DOSSIER

**Les mérites
sportifs**

«**Senne
et Carrières**»

LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 JANVIER

- Par 19 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le budget 2016 de l'**Eglise Protestante de Tubize-Rebecq**, avec les modifications suivantes:
 - subside ordinaire de 12.101,55 euros (dont 2/7 pour Rebecq);
 - subside extraordinaire communal de 17.000 euros (dont 2/7 pour Rebecq);
- A l'unanimité, le Conseil approuve le Règlement d'ordre intérieur de la **MCAE**.
- Par 20 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil adopte le nouveau **Règlement Général de Police** coordonné entre les 4 Communes composant la Zone de Police, ainsi que les Protocoles d'accord avec le Procureur du Roi et relatifs aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes et d'infractions de roulage commises par des majeurs.
- A l'unanimité, le Conseil délègue au Collège communal, pour les exercices 2016 et suivants, ses compétences en matière de choix du mode de passation et de fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, pour toutes les dépenses d'un montant inférieur à 85.000€ HTVA relevant du budget ordinaire, pour toutes les dépenses d'un montant inférieur à 15.000€ HTVA relevant du budget extraordinaire.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le **marché** suivant :
 - Acquisition de matériel de signalisation routière 2016-2017 (23.140,49 € HTVA).
- Le Conseil prend connaissance du plan de la discipline 5 relative à la communication, **dans le cadre de la planification d'urgence**.
- Par 20 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil confirme la garantie apportée aux emprunts de SportissimO selon les termes de sa décision du 24 janvier 2011.
- A l'unanimité, le Conseil autorise le Collège à se constituer partie civile dans le cadre du dossier de **Pollution aux hydrocarbures** du cours d'eau « Le Fossé » chaussée Maïeur Habils.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

- Marino Marchetti, Conseiller communal, demande au Collège communal d'inclure les Conseillers communaux et de CPAS sur **les cartes de vœux communales**. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse lui répond que cela ne se fait ni dans les Communes ni à d'autres niveaux de pouvoir. La Commune de Rebecq a déjà veillé à créer une carte unique et à centraliser les réponses pour tous les membres du Collège et les grades légaux de la Commune. Marino Marchetti, Conseiller communal, signale que son intervention est justifiée par le fait que des cartes ont été adressées directement à la population rebecquoise (via les plateaux-repas du CPAS).
- Sylviane Masy, Conseillère communale, demande s'il a été donné suite à sa proposition d'octroi de la gratuité d'accès à la **bibliothèque** pour les étudiants. Le Directeur général répond que le point sera à l'ordre du jour du Collège du 25 janvier 2016.
- Sylviane Masy, Conseillère communale, demande quelles suites ont été données à sa demande vis-à-vis de l'**IBW (collecte des sachets d'emballage des pellets via le PAC)**. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond qu'un courrier a été adressé à l'IBW mais qu'aucune réponse ne nous est encore parvenue.
- Micheline Hayette, Conseillère communale, revient sur la **dangerosité de l'arrêt de bus** situé à hauteur de la gare, Rue du Pont. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que les TEC ont déjà été interpellés par écrit à deux reprises. Une réunion sera sollicitée dans les meilleurs délais afin d'étudier toutes les pistes envisageables pour le déplacement ou la sécurisation de cet arrêt.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 FÉVRIER

INFORMATION:

- La Présidente du CPAS Sophie Keymolen annonce une conférence (qui se tiendra à la Maison de repos) relative au cancer du sein.
- L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale que suite à l'intervention de Sylviane Masy, Conseillère communale, au Conseil, le Collège a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une gratuité d'accès à la bibliothèque pour les étudiants. Un courrier en ce sens a été adressé à la Commune de Tubize.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signale qu'une réunion a été convoquée avec les TEC et la SWRT concernant la problématique de l'arrêt de bus situé face à l'ancienne gare de Rebecq.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse rappelle la réunion publique relative au réaménagement de la Grand-Place de Quenast qui se tiendra le jeudi 18 février 2016.
- Le Président du Conseil Grégory Hemerijckx rappelle le Carnaval de printemps qui sera organisé les 11-12 et 13 mars 2016.

À l'unanimité, le Conseil approuve les modifications suivantes du Règlement de circulation routière :

- **Chaussée de Tubize**, suppression de la mesure suivante : Art.4 Le stationnement est réservé aux camionnettes et camions chaussée de Tubize, côté pair, sur une distance de 50 mètres, à partir de 10 mètres après l'habitation n°38;
- **Rue Dr Colson 113** : création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées;
- **Chemin du Chenois, 23** : création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées.

Le Conseil prend connaissance du rapport d'activités 2015 de la **Commission locale pour l'énergie**.

Le Conseil prend connaissance des courriers de réponse du Conseil de l'Union européenne, de la Commission européenne et du Parlement de Wallonie concernant la transmission de la délibération du Conseil communal du 18 novembre 2015 relative au **TTIP**.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 31 décembre 2015

Par 11 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le **marché** suivant :

- Financement des dépenses extraordinaires 2016 (160.000 € TVAC).

Par 11 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil arrête le programme des examens, les modalités d'organisation, le mode de constitution de jury, en ce compris les qualifications requises pour y siéger, et les règles de cotation des candidats, en vue du recrutement d'un(e) employé(e) (B1) contractuel(le), contrat à durée indéterminée temps plein, pour le service

Administration générale.

Par 11 OUI et 8 NON, le Conseil délègue ses pouvoirs au Collège jusqu'à la fin de la mandature pour les compétences suivantes :

- en matière de recrutement du personnel contractuel : la fixation du programme des examens, leurs modalités d'organisation, le mode de constitution de jury, en ce compris les qualifications requises pour y siéger, et les règles de cotation des candidats ;
- la désignation (en ce compris la constitution d'une réserve de recrutement) du personnel contractuel ;
- le licenciement du personnel contractuel.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Jean-Luc Wouters, Conseiller communal, a constaté dans les PV du Collège que les comptes de l'édition 2015 du Concerto étaient disponibles. Il demande si ceux-ci seront présentés au Conseil. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli lui répond que le point sera inscrit au Conseil du mois de mars, la primeur étant laissée au Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes.

À l'unanimité, le Conseil vote une motion ayant pour objet de solliciter des autorités compétentes un engagement fort afin d'achever les travaux du RER sur les lignes 124 et 161 et de **renforcer la qualité du service sur la ligne 96 desservant la gare de Tubize fortement usitée par les navetteurs rebecquois**.

STÉPHANO PETTINO MIS À L'HONNEUR

Lors de sa séance du 20 avril 2016, le Conseil communal a honoré Monsieur Stéphane Pettino qui avait, en octobre 2015, fait preuve de beaucoup de bravoure en sauvant une vie.

Victime d'un arrêt cardiaque sur le lieu de travail, le collègue de Stéphane Pettino avait chuté et perdu connaissance. Monsieur Pettino, titulaire d'un brevet européen des premiers secours, lui avait alors effectué un massage cardiaque. Il avait ensuite utilisé le défibrillateur externe automatique. Après un quart d'heure, l'ambulance était arrivée et avait emmené le malheureux à l'hôpital où il avait refait un second malaise cardiaque. Heureusement, la victime s'en tira après quelques jours de coma et plusieurs côtes cassées lors de la chute.

Pour honorer cette preuve de courage, la Ligue Cardiologique Belge avait nommé Monsieur Pettino «Chevalier du Cœur» en le saluant pour son acte héroïque.

En effet, chaque année, la Ligue félicite les personnes qui en ont sauvé d'autres d'un malaise cardiaque. Averti de cet acte de bravoure, le Conseil communal a lui aussi souhaité féliciter Monsieur Pettino, dont le geste a rappelé toute l'importance de la solidarité et de l'entraide dans une société.



BROCANTE BRADERIE DIMANCHE 26 JUIN 2016 DE 8H À 18H

La traditionnelle brocante d'été de Rebecq aura lieu le dimanche 26 juin 2016.

Le prix reste inchangé: pour les Rebecquois 6 € pour ± 3m, pour les extérieurs 12 € pour ± 3m.

Infos : 067/28.78.11

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 MARS

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signale que le résultat de l'enquête relative à l'extinction de l'éclairage public donne un résultat de 55% défavorable à la mise en place du test et que celui-ci n'aura donc pas lieu. Le taux de participation a été de l'ordre de 6%.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse revient sur la question de la sécurisation de l'arrêt de bus de la gare et signale qu'une réunion a eu lieu avec les TEC et la SRWT. Une solution semble se dégager (elle est actuellement à l'étude) pour déplacer l'arrêt problématique entre le Plateau de la gare et le Ballodrome. L'Echevin des Travaux Axel Demol précise que des travaux d'aménagement de la rampe d'accès devront prochainement avoir lieu.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse et l'Echevin des Travaux Axel Demol informent les membres du Conseil et le public du fait que le projet de **réaménagement de la Grand-Place de Quenast** a été finalisé suite aux réunions publiques avec les riverains. L'esquisse est en ligne sur le site internet communal.
- L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli apporte une réponse à l'interpellation de Christian Mahy, Conseiller communal, en précisant que le registre des amendes administratives n'est pas consultable et que différents mécanismes de protection visent à ce que seul l'agent sanctionneur ou un agent délégué par lui aient accès aux données à caractère personnel.
- Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve moyennant rectification de l'article 19 des dépenses extraordinaires (inscription d'un montant de 7.836,25€ en lieu et place de 0€ au titre de reliquat du compte de l'année 2014) le compte 2015 de la **Fabrique d'église** Saint-Géry, dont les résultats rectifiés se présentent dès lors comme suit : recettes 80.224,67 €, dépenses 77.593,41 €, soit un excédent de 2.631,26€ à la place de -5.204,99€.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les modifications suivantes du Règlement de Circulation Routière :
- **Grand Place de Rebecq** : instauration d'un sens de circulation dans le parking
 - **Rue de Saintes** : interdiction du stationnement entre le n°18 et le n°20, ainsi qu'entre le poteau «E9f» et l'entrée carrossable du n°16
 - Programmation de la grille des feux de signalisation tricolores sis aux deux carrefours formés par la RN6, la RN280 et la Drève Léon Jacques : avis favorable à la modification souhaitée par la Direction des Routes du Brabant wallon.
- A l'unanimité, le Conseil adopte un Règlement en matière **d'affichage** sur la voie publique communale.
- A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement redevance pour l'octroi de concessions dans les cimetières communaux (ajout de la possibilité d'accorder des **concessions** en cavurnes, pour une durée de 30 ans, au prix de 600 € pour une cavurne de maximum deux places).
- A l'unanimité, le Conseil délègue ses compétences de choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, au Directeur général, pour les marchés publics et concessions relevant du budget ordinaire, d'un montant inférieur à 2.000€ HTVA, à Messieurs Antoine Berton, Tony Piron et Jacques Wautier pour les marchés publics et concessions relevant du budget ordinaire, d'un montant inférieur ou égal à 1.500€ HTVA.
- A l'unanimité, le Conseil modifie la répartition des **subsidés aux associations** pour 2016, afin d'intégrer dans les bénéficiaires les associations ayant complété tardivement leur dossier de demande.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport d'activités et le rapport financier 2015 du **Plan de Cohésion sociale**, ainsi que les modifications du Plan.
- A l'unanimité, le Conseil marque un accord de principe quant à l'adhésion de la Commune au marché public groupé portant sur les services de téléphonie fixe, mobile et services connexes organisé par SEDIFIN.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :
- Ecole de Germinal, remplacement de menuiseries extérieures, phase II (59.500 € HTVA)
 - Hall des Sports, renouvellement de la couverture (181.500 € TVAC)
 - Hall des Sports, étude de stabilité, toiture (6.150 € HTVA)
 - Performances énergétiques, écoles, éclairage (20.650 € HTVA)
 - Chapelle des Augustines, mesures conservatoires urgentes, ratification (25.000 € HTVA)
 - Le Conseil communal prend connaissance du compte 2015 et du budget 2016 du **Concerto à 5 euros** remis par la Maison de Jeunes.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le contrat de gestion entre la Commune et la Maison de Jeunes pour l'organisation d'une activité musicale (Concerto à 5€).
- A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la révision du bail emphytéotique liant la Commune à la SPRL SDG (Tennisland) de manière à réduire le canon à un montant de 50€/mois et à intégrer une réduction de 10% sur les cotisations annuelles en faveur des Rebecquois ainsi que le droit, pour les écoles de l'entité, d'occuper gratuitement les infrastructures de tennis (terrains extérieurs et terrains couverts) en semaine, de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (sauf le mercredi après-midi), pour un maximum de 10 heures/semaine, moyennant réservation du/des terrain(s) une semaine à l'avance.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

- Jean-Luc Wouters, Conseiller communal, signale que les PV et les ordres du jour des Conseils ne sont plus repris sur le site Internet communal. Le Directeur général répond que le retard est sans doute dû à la restructuration du service concerné.
- Marino Marchetti, Conseiller communal, signale que la plaque indiquant le nom de la Rue Marais à la Bouilloire est mal orthographiée. L'Echevin des Travaux Axel Demol répond que le Collège a été averti et que le travail de rectification est actuellement en cours.
- Micheline Hayette, Conseillère communale, demande si la brocante sera encore organisée en 2017. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que, cette année encore, celle-ci sera organisée par la Commune mais que, pour 2017, l'objectif reste de favoriser une reprise par l'association des commerçants.

REBECQ LADIES TROPHY



Tournoi international de tennis féminin.

Du 30 juillet au 7 août 2016 aura lieu la 26^{ème} édition du Ladies Trophy au Tennisland (rue Zaman, 87 à 1430 Rebecq - 067/670.267).

Pour plus d'informations, consultez le site Internet : www.rebecqladiestrophy.be

RECOMMANDATIONS POUR UN ÉTÉ EN BON VOISINAGE

L'été pointant bientôt le bout de son nez, voici quelques recommandations pour permettre à chacun de profiter au mieux du beau temps et du jardin, sans porter préjudice à son entourage. Vous pouvez retrouver la réglementation précise dans le Règlement Général de Police de la Zone Ouest Brabant wallon, applicable sur les Communes de Rebecq, Ittre, Braine-le-Château et Tubize.

Qui dit été dit...jardin !

Propriétaire ou locataire sachez que vous êtes tenu d'enlever les mauvaises herbes qui bordent votre côté de la voie publique. De plus, si des plantes invasives se trouvent sur le terrain dont vous êtes le responsable (telles que la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase et les renouées asiatiques), alors vous serez peut-être intéressé par l'annexe du Règlement Général de Police car vous y trouverez des conseils pour gérer celles-ci. A noter que si une opération de lutte contre ces plantes est organisée sur la Commune vous devrez signaler leur présence aux organisateurs (art. 48).

Prévoyez également qu'aucune de vos branches ne dépasse la hauteur de 4,5 m au-dessus du sol de la chaussée et 2,5 m au-dessus du sol du trottoir. Elles ne peuvent pas non plus heurter les câbles électriques aériens ou masquer tant la signalisation routière que l'éclairage public.

Soyez courtois envers votre voisin en entretenant la végétation sur une bande de 3 m au moins à l'intérieur de la propriété depuis la limite séparative. Les haies et buissons qui longent la voie publique ne peuvent avoir en souche une hauteur de plus de 1,80 m et doivent être maintenus à 50 cm au moins de la limite légale des voiries, chemins et sentiers (art.27).

Après avoir fait votre jardinage, il vous faudra vous débarrasser de ces déchets verts en les conditionnant dans des sacs en papier kraft réglementaires qui sont vendus dans différents points de vente. Ils pourront être déposés sur le trottoir dès la veille, à partir de 18h, du jour prévu par l'enlèvement des déchets verts (tous les 15 jours). Les plus gros volumes de déchets de jardin pourront être destinés aux encombrants (souches ou grosses branches) mais devront peser moins de 50 kilos et mesurer moins de 3 mètres de long (art. 86 et 87).

Si vous décidez de plutôt brûler vos déchets végétaux, vous ne pourrez le faire qu'à plus de 100 mètres de toute habitation, en quantité limitée et s'ils sont suffisamment secs pour ne pas engendrer de fumées qui dérangeraient le voisinage ou pire, provoquer un incendie. Les feux sont d'ailleurs interdits pendant la nuit, par temps de grand vent et de sécheresse (art. 81).

Qui dit été dit...barbecue !

C'est vrai, cela sent bon un barbecue mais n'importunez pas vos voisins en laissant les fumées de cuisson pénétrer dans leur habitation. Si vous habitez dans un appartement qui dispose d'une terrasse ou d'un balcon sachez qu'il est interdit d'y faire des barbecues, sauf s'ils sont reliés à un système d'évacuation de fumées et d'odeurs (art. 82).

Qui dit été dit...baignade!

Ne vous baignez pas dans les plans d'eau, c'est interdit! De plus, suivez bien la réglementation en vigueur mise sous forme d'avis ou de pictogrammes établis aux abords des plans d'eau afin d'éviter tout risque de noyade (art. 46).

PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES, VOTRE ZONE DE POLICE VEILLE !



Comme chaque année votre Zone de Police vous propose de surveiller votre habitation pendant votre absence. En 2015, 600 demandes ont été

enregistrées. Nos policiers ont effectué un total de 11.918 passages.

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement GRATUIT :

- Vous diminuez le risque d'être cambriolé
 - La sécurité dans le quartier est améliorée
- Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Comment procéder ?

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez soit télécharger le formulaire « Maison inoccupée » sur le site de la zone de police (www.policeouestbw.be) soit vous adresser à :

- l'antenne de police 16 rue Parmentier à 1430 Rebecq Tél : 067/41.12.20. Votre antenne est accessible tous les jours du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et les mercredis après-midi de 13h00 à 19h00.
- la Division centrale chaussée de Mons 475 à 1480 Tubize. Tél : 02.367.27.00. Ouvert 24h/24

Mesures de prévention supplémentaires :

- Donnez l'impression que votre habitation est occupée quand vous partez en vacances. Demandez à un voisin ou à un membre de la famille de :
 - relever le courrier,
 - de tondre la pelouse,
 - d'abaisser et de relever les volets, ...
- Évitez également de signaler votre départ sur les réseaux sociaux !!!

Bonnes vacances !



Quenast'ivales

Journée familiale Animations pour enfants

BAR ET RESTAURATION

Dimanche 28 août 2016
Grand Place de Quenast de 10h à 17h



DE FER ET DE FEU À REBECQ EN AOÛT !

Oyez ! Oyez ! Gentes Dames et Messieurs ! Pour sa 14^{ème} édition, la fête médiévale de Rebecq, un des plus gros rassemblements de Belgique dans le genre, nous réserve encore de belles surprises !

Le week-end du 6 et 7 août 2016, plus de 500 médiévistes vous attendront pour festoyer et vous initier, entre autres, au tir à l'arc, au lancer de haches et au duel aux bâtons! Vous pourrez également assister à de nombreuses démonstrations ainsi qu'à la grande bataille des vaillants chevaliers. Grande nouveauté cette année pour les plus preux d'entre vous, un espace sera réservé aux bestiaires fantastiques du moyen-âge...

Infos : Thierry Spiette au 0476/333.922
<http://www.deferetdefeu.be/>



RECEVEZ DES PLANTS DE HAIE

La Province du Brabant Wallon souhaite encourager les particuliers, les associations et les entreprises à développer la biodiversité au cœur de leur espace vert. Comment ? En octroyant plants de haie et mélanges de semences de graminées et de fleurs sauvages afin de planter prairie et haie fleurie ou champêtre. Les demandes doivent être déposées avant le 31 août 2016.

Infos et formulaires : 010/23.62.93
developpementterritorial@brabantwallon.be
www.brabantwallon.be

ECLAIRAGE PUBLIC: LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ENQUÊTE CITOYENNE

Dans le Rebecq à la Une du mois de janvier, nous avons lancé une enquête concernant l'extinction éventuelle de l'éclairage public, sous forme de test. Pour rappel, voici les résultats de cette enquête : 307 bulletins-réponses (sur les 4.735 exemplaires du Rebecq à la Une distribué en toutes boîtes en janvier) ont été déposés à l'Administration communale, soit 6,5 %, taux de participation permettant la validation de la consultation citoyenne. 169 bulletins disaient NON au test (soit 55 %), contre 138 OUI. Dans le respect du choix majoritairement exprimé, **le test de coupure de l'éclairage public ne sera donc pas effectué.**

De nombreuses personnes ont tenu durant cette enquête à exprimer des propositions, remarques ou questions. En voici un bref résumé, ainsi que quelques éléments de réponse.

Beaucoup de citoyens demandaient de placer des **ampoules LED** pour l'éclairage public. Il faut savoir que l'entité de Rebecq compte 2.237 luminaires et que ceux-ci sont progressivement équipés de LED, par ORES. En 2016-2017, par exemple, une campagne de remplacement des anciennes ampoules vers du LED est prévue, de manière à obtenir fin 2017, 397 luminaires équipés de LED (soit 20% de notre parc d'éclairage public).

Certains citoyens proposaient **d'éteindre un poteau à la fois** ou certains endroits bien définis. Il faut savoir que l'éclairage

public fonctionne par zones, et que les lignes de poteaux d'éclairage sont régies par des boîtiers à intervalles réguliers. C'est pourquoi, par exemple, lorsqu'une panne intervient, on a bien souvent tout un tronçon privé d'éclairage (de boîtier à boîtier dans la zone concernée). Il n'est donc techniquement pas possible d'éteindre l'éclairage au cas par cas.

A été émise également la possibilité d'installer des **luminaires avec détecteur de mouvement**. Ce module existe bien, mais il a un coût très élevé et n'est pas rentable. En effet, à l'heure actuelle, il faut une trentaine d'années pour l'amortir mais sa durée de vie n'est que de 20 ans... Cette technologie demande à être encore plus approfondie pour devenir peut-être un jour plus abordable

L'enquête interrogeait également les citoyens sur les **carrefours jugés dangereux**. De nombreuses zones de croisement ont été identifiées à cette occasion (ont ainsi été recensées 48 zones sur Rebecq, 20 zones sur Quenast, 12 zones sur Bierghes et 1 zone sur Wisbecq). La raison de la dangerosité était principalement expliquée par la vitesse des automobilistes circulant à ces endroits, le manque de visibilité, l'absence de marquage ou encore le flux important de circulation. La Régie technique communale a été chargée d'une réflexion sur ces aspects et les mesures éventuelles à mettre en place pour sécuriser ces endroits.

NUIT DE LA CHAUVESOURIS

Venez découvrir cet animal en famille le 20 août prochain. Au programme, sortie nocturne, exposé-débat, animation pour enfants. RDV à 19h30 (fin vers 22h30). Partenariat entre Natagora, le PCDN de Rebecq et la Commune de Rebecq.

Infos : Service environnement
067/287.842
environnement@rebecq.be



CONCERTO

Rendez-vous au Ballodrome de Rebecq (ancienne gare) le 25 juin

DISIZ
 GRANDGEORGE
 ROMANO NERVOSO
 MISTER COVER
 FROM KISSING
 T.L - KEYS
 HIGH STREET

25 juin 2016
 concerto 5 euros

ONE SHOT
 SABAM FOR CULTURE

Learn Enterprise
 WIN FOR LIFE
 SAGREX

80 RUE DU PONT 1430 REBECQ - OUVERTURE DES PORTES 15:00

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA BIBLIOTHÈQUE

www.rebecq-bibliotheque.be

Découvrez le nouveau site Internet de la Bibliothèque communale ! Vous y trouverez toutes les actualités, l'agenda des activités pour petits et grands, ainsi que toutes les nouveautés en livres, romans jeunesse, BD, etc.



NOUVEAUX COMMERCES

AU PETIT PONT II « GARGOTE PALACE »

Fabien Godart et Ben Timmermans
 Ruelle du Tonnelier, 3 | Tél : 067/638.007

Lu	Ma & Me	Jeu	Ve	Sa	Di
12h-15h 18h30-22h	fermé	18h30-22h	12h-15h 18h30-22h	12h-15h 18h30-22h	12-22h

MOTO PASSION SPRL

Karim Najhi
 Chaussée Maieur Habils, 144 A | Tél : 0472/127.323
 Email : motopassion.b@outlook.com

Entretien, Réparation, Dépannage, Vente d'occasion, Dépôt-vente, Centre de montage, Pneus-Online, Moto et voiture

SAISON 2016 DU RRR

RETOUR DE LA LOCOMOTIVE VAPEUR « ARTHUR ».



Après 4 ans de silence, et de travail acharné des bénévoles de l'association RRR, la traction Vapeur avec sa locomotive « ARTHUR » sera de retour dans notre campagne.

Pour plus d'informations sur le calendrier et les horaires de départ et sur les tarifs :

Le Rail Rebecq Rognon, 82 rue du Pont – 1430 Rebecq

Gsm : 0478/234.789

Email : rrr.asbl.infos@gmail.com

Web : www.rail-rebecq-rognon.eu

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



Le mois de juin est traditionnellement une période chargée en émotions et en stress pour les jeunes et moins jeunes qui passent des examens tout comme pour leurs parents, soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants.

Qu'il s'agisse du CEB

en primaire, du CESS en secondaire ou des études supérieures, de nombreuses familles vivent ainsi un mois de juin rythmé par les révisions et les épreuves.

A toutes et tous, je souhaite donc une belle réussite, qui vous permettra de passer l'été et les congés scolaires avec un maximum de sérénité.

Les services du CPAS resteront bien évidemment ouverts les mois de juillet et août.

Cette année, pour le CPAS, juin rimera avec stress et ouverture! En effet, le 28 juin, un projet de longue haleine sera finalisé! La crèche Ecolline ouvrira ses portes et accueillera 18 enfants encadrés par une équipe motivée et fin prête! Bonne rentrée aux bouts de chou!

Les permanences sont maintenues : les mardi, jeudi (pensions, allocations de handicap ou fonds fédéral mazout) et vendredi de 8h45 à 11h45 (à l'exception des jours fériés)...

N'oublions pas les autres services proposés par le CPAS : le tuteur énergie et ses conseils pour vous aider à réduire vos dépenses énergétiques, les informations pour les logements, l'aide juridique gratuite pour vous conseiller dans vos démarches auprès de la Justice, le SOS Dépannages pouvant effectuer de petits travaux, par exemple de jardinage, les repas chauds à domicile, l'atelier de repassage... Les ateliers emploi, chaque semaine, un mardi ou un mercredi, en alternance... Autant de services utiles à tout un chacun, à un moment de sa vie et de son parcours. Poussez notre porte, nous sommes à votre écoute!

Au plaisir de vous rencontrer,

Sophie KEYMOLEN

NOUVELLE CRÈCHE À BIERGHES : PLACES DISPONIBLES !

La nouvelle crèche communale, l'Ecolline, créée à Bierghes (rue Caporal Trésignies, à l'arrière de l'Ecole communale) et pouvant accueillir 18 enfants, ouvrira ses portes le 28 juin prochain. Quelques places sont

encore disponibles pour les enfants de 15 mois et plus. N'hésitez pas à contacter Mme Laurence Lannoo pour plus d'informations ou pour vous inscrire, au **067/89.39.90**.



SERVICE DE REPASSAGE



Le CPAS de REBECQ dispose d'un service de repassage du linge domestique basé à la Maison de Repos et de Soins « La Résidence d'Arenberg », située rue Docteur Colson n°1.

Ce service offre la possibilité à toutes les personnes intéressées de déposer leur linge pour que celui-ci soit repassé.

Ce service est ouvert à tous et fonctionne dans le cadre du dispositif « titres-services » sous la forme de titres papier.

Pour plus d'informations, il vous est loisible de contacter le Secrétariat général du CPAS au 067/67.04.59.

LE CEFA : DES ÉTUDES EN ALTERNANCE

Trop jeune et pourtant déjà envie d'apprendre un métier et de pouvoir l'exercer ? Alors, « l'alternance, c'est ta chance » ! Telle est la devise du Centre d'Education et Formation en Alternance (CEFA) de Quenast qui organise chaque année un enseignement de qualité qui alterne **2 jours de cours par semaine** (15 heures dont 4 heures de formation générale et 11 heures de cours de techniques) et **3 jours de contrat d'apprentissage auprès d'un employeur** (24 heures). La durée de la formation dépendra de l'âge, du parcours et de la réussite du jeune.

Les métiers proposés sont la **maçonnerie, la couverture, la pose de chauffage, la pose de sanitaire, commis de cuisine et auxiliaire de magasin**. Pour pouvoir s'inscrire, les cours sont accessibles **dès 15 ans** à condition d'avoir suivi régulièrement deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice. Si le jeune a 16 ans ou plus, il sera accepté quel que soit son parcours scolaire même s'il ne possède pas le certificat d'étude de base. Dans certains cas, l'élève majeur, après accord du Conseil de classe, pourra réduire ses heures de cours à 1 seule journée et augmenter son temps de travail en entreprise à 4 jours. Les élèves issus de l'enseignement spécialisé pourront rejoindre le CEFA s'ils obtiennent l'accord du centre Psycho-Médico-Social de l'établissement scolaire d'où ils sont issus.

Les avantages qu'offre cet enseignement sont nombreux. En effet, le jeune suit une **formation générale orientée vers la pratique professionnelle**. Tout au long de l'année, il participera à des visites, des formations complémentaires et des voyages scolaires. L'équipe éducative propose également un suivi individualisé (tant au niveau des cours que dans l'accompagnement dans l'insertion professionnelle). De plus, **la formation sera rémunérée** et, si l'élève n'a pas atteint sa majorité, l'ONEM pourra lui octroyer une prime annuelle (de 500 à 750 €) à condition de réussir son année scolaire et d'avoir satisfait son employeur. Au terme de la formation, en fonction du parcours suivi, une attestation de compétence professionnelle du 2^{ème} degré de l'enseignement en alternance ou un certificat de qualification spécifique de l'enseignement en alternance homologué par la Communauté française pourra être délivré. Une fois disponible sur le marché de l'emploi, le jeune justifiera également d'une expérience professionnelle.

Rejoindre une formation au CEFA est possible à tout moment de l'année scolaire mais les cours débutent le 2 septembre.

Des séances d'inscriptions seront organisées les 1, 4 et 5 juillet et du 25 au 30 août de 9H30 à 16H30.

Pour plus d'informations, tél. :067/63.62.99
et <http://www.cefa-tubize.be>



« FOIRE AU SAVOIR-FAIRE REBECQUOIS »

L'ARCAL vous remercie pour ce beau succès

Ce 17 avril s'est tenue la 1^{ère} Foire au Savoir-Faire rebecquois, qui a réuni plus de 25 exposants représentant tous les domaines économiques de la vie rebecquoise. C'est avec une immense surprise et un grand bonheur que l'ARCAL a ainsi accueilli plus d'une centaine de familles, qui, tout au long de la journée, ont pu découvrir les acteurs locaux de leurs villages. L'intérêt marqué pour les différents stands, les échanges qui s'y sont déroulés, les contacts qui s'y sont créés, montrent bien que l'importance du circuit court, du commerce de proximité et du développement local ne sont pas de vains mots, mais bien une réalité au sein de la population rebecquoise.

L'ARCAL tient à remercier tous les acteurs de cette journée et surtout tous les visiteurs qui, par leur présence et leur intérêt, ont conforté la démarche et la nécessité de l'ARCAL. La seconde édition de cet événement est bien à l'ordre du jour de l'Association mais avant ce temps fort, vous pourrez rencontrer l'ARCAL à l'occasion de la Braderie/Brocante de Rebecq du 26 juin, ou vous renseigner sur le site www.larcab.be



GRAND-PLACE DE QUENAST : LE PLAN FINAL DES TRAVAUX

Nous vous l'annonçons dans un précédent numéro, la Grand-Place de Quenast va elle aussi subir une rénovation, après celle de Rebecq il y a quelques années. Fin 2016 déjà, les premiers chantiers démarreront sur le terrain.

Pour ce projet qui vise le cœur de la vie quenastoise, le Collège a souhaité rencontrer les habitants et les associer à la réflexion, afin de redessiner la Grand-Place dans le respect des normes en vigueur, mais aussi dans le souci

des priorités des riverains. Deux réunions ont ainsi été organisées, qui ont permis d'analyser plusieurs esquisses proposées par le Bureau d'études, et d'y intégrer, dans la mesure du possible, les remarques ou souhaits des citoyens. La courbure de la voirie a ainsi été revue, une zone de stationnement a été créée côté Senne, des espaces verts ont été rajoutés, une entrée a été créée juste après le pont « côté Faubourg » pour améliorer la fluidité de la circulation.

Pour rappel : les travaux d'impétrants pour la mise en sous-terrain du réseau électrique, pour la pose du nouvel éclairage public en génération LED, pour le renouvellement du réseau de gaz à la rue de l'Eglise, auront lieu durant le second semestre de cette année. Les travaux de réfection suivront immédiatement après, c'est-à-dire début 2017.

Ces travaux seront subsidiés en partie par la Région, la Province et le TEC.



MÉRITES SPORTIFS , UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS PARTICIPATIVE

La traditionnelle cérémonie de remise des Mérites Sportifs vient d'être reliftée, afin de proposer un concept plus dynamique.

Depuis une dizaine d'années, les Mérites Sportifs et Culturels étaient attribués au cours d'une cérémonie commune. Mais le concept s'essouffait un peu. Il a donc été décidé de scinder les deux Mérites. Le Mérite Culturel est désormais remis annuellement par le Centre culturel à l'occasion du lancement de sa saison. Quant aux Mérites sportifs, ils font l'objet d'un nouveau Règlement.

Désormais, les prix seront au nombre de 4, un par catégorie, soit à une personne domiciliée sur la Commune, soit à un club domicilié sur la Commune ou à un de ses membres, même si ce dernier est non domicilié sur la Commune, s'étant distingué dans le domaine du sport par une action ou un résultat remarquable.

Les prix seront décernés lors d'une cérémonie organisée par l'Administration communale de Rebecq entre le 15 septembre et le 15 octobre de chaque année. A cette occasion, les nominés seront également mis à l'honneur lors de la cérémonie. Un délai de 5 ans sera requis pour l'attribution du Prix à une même personne, un même club ou une même association.

Mérites sportifs – Les lauréats depuis 2007

	Vainqueur	Nominés
2007	l'AJAX (Mini-foot)	Raymonde Geys (Marche) - Antoine Milioto (Judo)
2008	Quentin Gailly (Football)	Tony Piron (Pétanque) Jean-Claude Taburiaux et Christian Vancampenhout (Cyclisme)
2009	Benjamin De Longhi (Judo)	SJ Rebecq (Mini-foot) - Equipe scolaire de la RUS Rebecquoise (Football)
2010	Felix Romeo et Esteban Leman (Tennis)	Younmi Novo (Karaté) - RUS Rebecquoise (Football)
2011	Ecoles communales de Germinal et Bierghes (Gymnastique scolaire)	Vincent George (Football) – KC Rebecq (Karaté)
2012	Justin Pesesse (Gymnastique)	Arnaud Recour (Ju-Jutsu) - Younmi Novo (Karaté)
2013	Jacques Horny (Aikido)	Dardan Zenunaj (Boxe anglaise) - MJ Rebecq (Mini-Foot)
2014	RUS Rebecquoise (Football)	Louis Forgiarini (Motocross) - U14 de la RUS Rebecquoise (Football)



JEAN PAUL DENIMAL ECHEVIN DES SPORTS

QUELQUES QUESTIONS...

Quels sont les grands changements pour l'octroi des Mérites sportifs ?

J'ai souhaité redynamiser le concept en associant la Commission consultative des Sports en vue d'élaborer un nouveau mode de fonctionnement. Désormais, sur base des propositions de la Commission, 4 catégories seront plébiscitées lors d'une soirée au Hall Omnisports : le mérite individuel, le mérite en équipe, l'espoir – de 16 ans et le prix de l'action sportive (mise à l'honneur d'un responsable de club, d'un entraîneur, d'un bénévole, d'une organisation exceptionnelle, d'un jubilaire,...). Au niveau du jury, j'ai également proposé une approche plus participative en associant directement les clubs au choix des lauréats.

Qui peut rentrer sa candidature ?

Tout sportif ou tout club rebecquois qui le souhaite, de même que tout sportif exerçant son sport dans un club rebecquois. Le jury ne se basera pas uniquement sur les performances mais pourra mettre en avant également une action sportive remarquable. N'hésitez pas, remplissez le formulaire ci-contre et renvoyez-le avant le 15 août : vous serez peut-être l'un des prochains lauréats des Mérites Sportifs de Rebecq !

MÉRITES SPORTIFS ANNUELS DE LA COMMUNE DE REBECQ EDITION 2016

FICHE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Candidature présentée par :

.....

Catégorie de la candidature :

- Mérite individuel
- Mérite en équipe
- Prix de l'action sportive (mise à l'honneur d'un responsable de club, d'un entraîneur, d'un bénévole, d'une organisation exceptionnelle, d'un jubilaire,...)
- Prix de l'espoir moins de 16 ans.

Coordonnées du candidat :

Nom (candidat / club / équipe) :

.....

Prénom :

.....

Discipline sportive :

.....

Affiliation :

Au club de :

.....

À la Fédération :

.....

Adresse du candidat (club ou individuel) :

Rue et numéro :

.....

Code postal :

Localité :

Tél. :

Portable :

Courriel :

Site Internet :

Personne de contact :

(pour renseignements complémentaires : entraîneur, manager,...)

.....

Biographie sportive :

(Si nécessaire, joindre une annexe à la présente)

.....

Performances sportives réalisées
entre le 1er octobre 2015 et ce jour :

(Si le Palmarès est trop long, joindre une annexe à la présente)

.....

Formulaire à renvoyer au plus tard pour le 15 août 2016

Muni d'une photo

Par fax : 067/287.808 – par mail : info@rebecq.be

ou par courrier postal :

Administration communale

Rue Docteur Colson, 1

1430 Rebecq.

SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS - LES RÈGLES



Dans le but de soutenir les actions des sociétés et associations poursuivant une action d'intérêt général sur le territoire de la Commune, le Conseil communal octroie chaque année des subsides à celles qui en font la demande dans les formes et délais prescrits.

Pour les associations qui le souhaitent, un formulaire est envoyé annuellement et doit être remis complété à la Commune dans les délais

impartis. Le dossier doit impérativement être accompagné des documents demandés pour qu'il puisse être analysé et traité. Parmi les pièces requises, nous insistons sur la présence de la liste de membres permettant de vérifier que minimum 10% de ceux-ci sont des résidents rebecquois. **Cette liste est traitée de manière tout à fait confidentielle, comme les autres documents officiels qui sont régulièrement confiés à la Commune (casiers judiciaires,...).**

Une fois l'analyse des dossiers terminée, une proposition d'attribution est présentée au Conseil communal qui arrête alors la liste des associations pouvant bénéficier de la reconnaissance et donc du subside communal pour l'année à venir.

Sur base des justificatifs remis en fin d'année, le service comptabilité paiera le subside à l'association.

Outre le subside octroyé, les associations ont la possibilité de bénéficier ainsi :

- de prêt de matériel pour leurs manifestations dans la mesure des disponibilités ;
- d'une location de salle gratuite (salle communale de Quenast, de Wisbecq, de l'espace du Petit Moulin ou du Vélodrome) ;
- de l'occupation gratuite de la Salle de l'Ancienne Gare (max. 10 fois par an).

La liste des associations reprises dans ce Rebecq à la Une comprend aussi bien des associations bénéficiant du subside communal que d'autres n'en bénéficiant pas. Si votre association ne se trouve pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'elle y apparaisse, n'hésitez pas à nous envoyer un mail sur info@rebecq.be. De même si vous souhaitez pouvoir bénéficier d'une aide communale, n'hésitez pas à nous contacter pour pouvoir recevoir, à l'avenir, le formulaire de demande de subside.

LES COORDONNÉES DE VOS ASSOCIATIONS

	Dénomination	Adresse	Contact	Téléphone	Mail
Associations patriotiques	FNAPG	Chemin du Gibet, 3B 1430 Rebecq	Jacques STERCK	067/63.60.39	jacquessterck@yahoo.fr
	FNC section de Bierghes	Avenue Cantelaube, 1 1430 Rebecq	Hervé MEERSSCHAUT	0474/35.17.16	hervemeersschaut@hotmail.com
	Fédération nationale des Combattants de Belgique	Chemin du Gibet 3 b 1430 Rebecq	Jacques STERCK	067/63.60.39	jacquessterck@yahoo.fr
	Union des groupements patriotiques de Rebecq	Chemin du Gibet, 3B 1430 Rebecq	Jacques STERCK	067/63.60.39	jacquessterck@yahoo.fr
Divers	Anorexie Boulimie Ensemble	Chemin du Beau Site, 3a 1430 Rebecq	Nathalie DECOO	0474/45.00.26	nathalie.decoo@gmail.com
	Arcal - Association des artisans, commerçants et professions libérales de Rebecq	Rue du Pont, 49 1430 Rebecq	Laurence POUSSEUR	067/79.07.97	info@larcab.be
	asbl Nautilus	Chemin du Stoquois, 39 1430 Rebecq	Luc TYTENS	0476/507.921	lucytyens@voo.be
	Ayitimoun	Place de Wisbecq, 9 1430 Rebecq	Patrick MICHEL	067/67.06.21 0477/669.188	patrick.michel@gmail.com
	Cercle philatélique rebecquois	Chaussée Maieur Habils, 1 1430 Rebecq	Marc THONNARD	02/395.77.29	mfva@shmt.org
	Ducarme Jeson	Sentier de Rebecq, 4 1430 Rebecq	Mireille MAES	067/68.91.89	
	Fêtes	Bierghes en Fête	Chaussée d'Enghien, 38 1430 Rebecq	Luc TONDEUR	0497/64.58.65
	Comité Animation Village Quenast asbl	Drève des pinsons, 27 1480 Clabecq	Virginie THOMAS	0472/67.09.90	cv-q@hotmail.com

	Dénomination	Adresse	Contact	Téléphone	Mail
	Comité des Croix du Feu	Avenue des Croix du Feu, 23 1430 Rebecq	Jimmy FERRARO	0471/023.504	schumi197@hotmail.com
	Comité des Fêtes de Wisbecq	Rue Sainte Renelde, 55 1430 Rebecq	André HAUTENAUVE	067/63.60.63	francis.borgniet@skynet.be
	Jeune comité wisbecquois	Place de Wisbecq, 24 1430 Rebecq	Rudolf REMY	0474/945436	rudolf.remy@hotmail.com
	Rognon Vit	Rue Haute Franchise, 35 1430 Rebecq	Myriam RENARD	067/67.06.67	dominique.moxhet@nbb.be et myriam.renard@nbb.be
Folklore et vie culturelle	Asbl Carnaval de printemps de Rebecq	Chemin du Stoquois, 48 1430 Rebecq	Grégory HEMERJCKX	0475/720.338	greg.h@skynet.be
	Etats d'Art	Grand Place, 9 1430 Rebecq	Thomas COQU	0497/36.56.93	info@caocao.be
	Fer de Lance	Rue Trieu du Bois, 25 1430 Rebecq	Thierry SPIETTE	0476/333.992	info@ferdelance.be
	Gilles et Paysannes de Rebecq «les claps chabots	Rue Maurice Lange, 26 1430 Rebecq	Martine GAILLY	067/67.08.71 0474/788.213	bibichetiti@hotmail.com
	L'atelier d'Omer	Rue de la Cure, 62 1430 Rebecq	Aurore de MONTPELLIER	0475/974.713	aurore.demont@gmail.com
	Les copains d'abord	Rue du Petit Bruxelles, 108 1430 Rebecq	Miguel CRUZ	0473/331.718	miguel.cruz@trasysgroup.com
	Le Coq Hardi	Chemin de Wisbecq, 10 1430 Rebecq	Paul FIXELLES	0471/196.369 068/30.19.30	paul.fixelles@gmail.com
	Les Piliers du Moulin	Rue Docteur Colson, 13 1430 Rebecq	Emmanuel REGIBO	0475/942.583	fb781470@skynet.be
	Le Rideau Bierghois	Chaussée Maieur Habils, 86 1430 Rebecq	Christiane WAUTERS	0476/645.915 02/395.72.97	christiane.wauters@skynet.be
	Le Vieux Rebecq	Chemin du Stoquois, 48 1430 Rebecq	Grégory HEMERJCKX	0475/720.338	greg.h@skynet.be
	Marelle et Lune	Sentier des Chevaux, 14 1430 Rebecq		0475/929563	marelle.et.lune@gmail.com
Histoire	Association du Mémorial de Rebecq	Sentier Tour au Bois, 1 1430 Rebecq	Wilfred BURIE	0479/245.148 067/638.991	rebecq.memorial@gmail.com
	Rewisbique	Rue Trieu du Bois, 1 1430 Rebecq	Gilbert HAUTENAUVE	067/63.81.94	gilbert.hautenaue@hotmail.com
Informatique	Ordifolies	Avenue Behault, 3b 1430 Rebecq	Yvonne DEFECHEREUX	0495/765.180	vonydef@gmail.com
Jeunesse	Association des parents de l'école communale de Bierghes	Rue Caporal Trésignies 1430 Rebecq	Sybille BELIARD	067/85.11.75	sybillebeliard@gmail.com
	Association des parents de l'école St Géry	Chaussée de la Genette, 23 1430 Rebecq	Violaine VANOOST	0486/389.105	vio.vanoost@gmail.com
	Crèche Sœurs Lucrèce & Louisa	Avenue des Villas, 11 1430 Rebecq	Micheline HAYETTE	0476/941.768 067/67.01.88	micheline.hayette@skynet.be
	Guides scouts de Rebecq	Rue des Sauniers, 1 1430 Rebecq	Etienne DESLEE	067/67.01.93 0477/60.26.41	e.deslee@skynet.be
	O.N.E.	Rue des Sauniers, 4 1430 Rebecq	Geneviève ROMMES	0499/99.77.15	genevieve.rommes@one.be
	Point de Rencontre - Maison de Jeunes	Avenue Behault, 3c 1430 Rebecq	Damien DELAHAYE	067/638.775 0474/351.702	mjrebecq@hotmail.com

TABLEAU ASSOCIATIONS (SUITE)

	Dénomination	Adresse	Contact	Téléphone	Mail
Musique	Ecole de musique de la Royale Harmonie Communale	Sentier Froidmont, 7 1430 Rebecq	Roland HEUWELYCKX	067/63 79 26	roland.heuwelyckx@hotmail.com
	Royale Harmonie Communale de Rebecq	Sentier Froidmont, 7 1430 Rebecq	Roland HEUWELYCKX	067/63 79 26	roland.heuwelyckx@hotmail.com
Nature/ environnement/ ruralité/animaux	4 Balzanes	Chemin du Stoquois, 25A	Sandra GODFROID	0498/180.233	info@4balzanes.be
	Cercle Royal Horticole et petit élevage	Rue Mont Plaisir, 26 1430 Rebecq	Charly et Eliane KEPPENS	02/395 66 97 0479/659594	keppens.eliane@skynet.be
	Rebecq en transition	Grand Place, 5 1430 Rebecq	Marc GOETHALS	0477/079.811	rebecqtransition@gmail.com
	Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien	Rue Mont Plaisir, 26 1430 Rebecq	Eliane KEPPENS- MARESCAUX	02/395.66.97 0479/659.594	keppens.eliane@skynet.be
Photographie	Photo Club Rebecq	Rue Mont Plaisir, 26 1430 Rebecq	Charly KEPPENS	02/395.66.97 0479/659.594	keppens.charly@skynet.be
Seniors	Amitié du mercredi	Rue du Petit Bruxelles, 25 1430 Rebecq	Claire BORREMANS	067/84.14.33	franclaire@skynet.be
	Foyer du 3ème Age de Rebecq	Chemin du Stoquois, 43 1430 Rebecq	Albertine FAUT	0479/356.079	
	Les Jeunes Aînés	Avenue des Croix du Feu, 20 1430 Rebecq	Gérard LEGRAIN	067/63.60.32	gerardlegrain@skynet.be
Sport	Ajax Rebecq - Mini-Foot	Chemin du Stoquois, 48 1430 Rebecq	Grégory HEMERJCKX	0475/720.338	greg.h@skynet.be
	Ampli'Tude Gymnastique Rebecq	Rue du Tram, 8 7060 Horrues	Raphaëlle HENDRICKX	0496/785.558	raphend@hotmail.com
	Asbl Blue Dragons	Rue du Sartiau, 9 1430 Rebecq	Pierre DENYS	0490/650.142	pierre_denys@msn.com
	Asbl Tennisland - Squash	Rue Zaman, 87 1430 Rebecq	Hugo BATTEAUW	067/67.02.67	hugo.batteauw@skynet.be
	Asbl Tennisland - Tennis	Rue Zaman, 87 1430 Rebecq	Hugo BATTEAUW	067/67.02.67	hugo.batteauw@skynet.be
	Carls Team Rebecq	Rue du Petit Bruxelles, 108 1430 Rebecq	Miguel Cruz	0473/331.718	miguel.cruz@trasysgroup.com
	Club Mini Foot FULTECH Quenast	Chemin de la Chaussée, 10 1430 Rebecq	Gianni FARINI	0474/584.661	gianni.farini@gmail.com
	Footlin'Pot Rebecq	Avenue Fernand Gilmant, 4 7850 Enghien	Fabiano CANU	0479/66.01.22	canu-fabiano@hotmail.com
	Hikari Aikikai Asbl	Rue Docteur Bureau, 62 7190 Ecaussinnes	Hugues VERSAILLES	067/49.07.57	hikari.aikikai@gmail.com
	Judo Club Rebecq	Avenue des Rokètes, 9 1430 Rebecq	Jean-Luc WOUTERS	0475/806.215	JLWouters17@gmail.com
	Ju-Jutsu et Ko-Bu-Jutsu Club Rebecq	Rue Sablonnière, 14 1430 Rebecq	Jean-Louis WEYLAND	0496/852.898	jeanlouis.weyland@base.be
Karaté Club Rebecq	Chemin du Croly, 33 1430 Rebecq	Olivier MAHAUDEN	0478/310.284	olivier.mahauden@live.be	

Dénomination	Adresse	Contact	Téléphone	Mail
La Godasse Rebecq	Chaussée de la Genette, 19 1430 Rebecq	Josée HERMAN	0478/370.111	josee.herman@skynet.be
La Tourterelle	Chaussée d'Enghien 22 1430 Rebecq	Roger WITTEVRONGEL	02/850.74.76	tourterelle1504@proximus.be
Le Second Souffle - Cercle de Gymnastique	Rue de la Chapelle, 14 1430 Rebecq	Henri CIVILIO	067/63.69.08 0486/247.573	henri.civilio@gmail.com
Omnisport Bierghes - Club de football	Rue de Saintes, 92 1430 Rebecq	Luc BARBE	067/63.74.14	luc_barbe@hotmail.com
Petanque Club Caramboul asbl	Rue des Déportés, 38 7850 Enghien	Thierry VANHOLDER	0477/511.447	pc.caramboul@skynet.be
P & V Spartak	Chemin de Wisbecq, 3 1430 Rebecq	Michel VENTURELLI	0477/388.036	venturellimichel@yahoo.fr
Rebecq United	Vieux Chemin de Mons, 7 1430 Rebecq	Serge DEVUYST	0471/585.939	dynamorebecq@hotmail.fr
Royale Union Sportive Rebecquoise	Rue de la Falise, 7 1480 Oisquerq	Aldo DELVIN	0477/472.352	aldo.delvin@hotmail.com
Tourisme	Rail Rebecq Rognon	Micheline FRANCOIS	0472/027.070	micheline.francois@skynet.be

PICS D'OZONE ET CANICULES, QUELQUES CONSEILS

L'AVIQ, l'Agence pour une Vie de Qualité, met en garde contre les effets néfastes que peuvent engendrer les périodes de grosse chaleur ou les pics d'ozone sur les plus sensibles d'entre nous. En effet, nourrissons, seniors, isolés ou malades chroniques sont les plus à risque pendant ces temps caniculaires. Il faudra donc être vigilant et veiller à ce que ceux-ci soient bien protégés du soleil en suivant les recommandations suivantes :

- Vous serez attentifs à ce que les plus fragiles soient bien hydratés (en évitant de donner boissons sucrées ou alcools). De plus, vous prendrez soin de donner à boire aux nourrissons plus qu'à l'accoutumée.
- Assurez-vous qu'ils soient protégés à l'ombre et au frais.
- Pendant la journée, afin d'isoler la maison de la chaleur, fenêtres et tentures seront fermées. Vous profiterez de la nuit pour aérer.
- Si un effort intense doit être accompli, il est préférable qu'il se fasse tôt le matin ou le soir après 20h.
- Lors des grandes chaleurs, bébés et enfants en bas âges ne doivent jamais être laissés seuls dans une voiture à l'arrêt.
- À l'extérieur, vous protégerez vos bambins des coups de chaleur en leur enduisant le corps de crème solaire et en leur couvrant la tête.

Parmi les symptômes liés aux fortes chaleurs et aux pics d'ozone on retrouve spasmes, vomissements, douleurs musculaires, crampes, faiblesse, température corporelle haute, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées, vomissements et essoufflement. En cas de malaise, le médecin traitant ou de garde sera immédiatement prévenu. Si la personne devient confuse et présente une forte fièvre, composez immédiatement le 100 ou le 112. En attendant que l'aide arrive, donnez à boire à la victime, aérez-la si possible et humidifiez ses vêtements.

Afin de réduire le pic d'ozone des périodes estivales, vous pouvez déjà atténuer ses effets en utilisant transports en commun ou vélo plutôt que la voiture. Toutefois si cela n'est pas possible, vous pouvez agir en faisant entretenir votre voiture régulièrement, en conduisant calmement sans accélérer ou freiner brusquement.

Chez vous, utilisez des peintures à base aqueuse et des produits d'entretien sans solvants. Pensez également à faire entretenir une fois par an votre chauffage par un spécialiste.

Vous trouvez plus d'infos sur le site www.aviq.be

UNE REBECQUOISE AU CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES



La Rebecquoise **Regina Ferreira Moneli** ainsi que 17 autres adolescents ont rejoint le Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon. Le 11 mai 2016, Regina, 13 ans, a officiellement prêté serment pour une durée de 3 ans et représentera la zone ouest de la Province. Le Conseil, composé de 18 élus de 12 à 15 ans, se réunira une fois par mois afin d'élaborer des projets dans les domaines de compétences provinciales et les mettra en œuvre grâce à un budget annuel de 12.500 euros.



TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Le grand défi des hommes et femmes politiques est d'agir comme s'ils devaient partir le lendemain, tout en réfléchissant comme s'ils devaient rester toujours. Car il est essentiel de ne pas agir simplement dans l'urgence mais bien de mûrir des projets à long terme, de définir une vision précise de ce que les citoyens souhaitent pour leur Commune.

En 2030, nos villages seront reconnus pour leurs paysages et leur environnement verdoyant. L'aménagement du territoire aura été concerté et réfléchi, le développement urbanistique aura permis de créer du logement moyen, notamment pour nos jeunes, à un prix abordable.

En 2030, il faudra avoir réussi le grand défi que représente la fermeture de la Drève Léon Jacques et en profiter pour induire une mobilité repensée, efficace et respectueuse.

En 2030, notre Commune sera accessible à tous, aux jeunes, moins jeunes, valides, moins valides. Nous la rêvons différente d'une simple cité-dortoir. La vie associative riche et foisonnante a encore de beaux jours devant elle ; la cohésion sociale et l'enseignement inculqueront les valeurs de respect, de tolérance et de dialogue. Rebecq sera une Commune ouverte aux modes de vie alternatifs, aux idées nouvelles, aux projets participatifs, pour une vie en harmonie.

Jusqu'en 2030, chaque jour, nous mettons et mettrons tout en œuvre pour défendre ces valeurs et cette vision de Rebecq, une Commune où il fait bon vivre et grandir ; 4 villages dont nous sommes fiers, Quenastois, Biergheois, Wisbecquois, Rebecquois, et dont nous souhaitons préserver le cadre de vie, rural et solidaire.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.

www.actioncommunalerebecq.be



Définir une vision à 10 ans pour notre Commune... Quel grand et beau défi !

L'opération de développement rural nous permettra de partager les points de vue et une vision à long terme avec les citoyens mobilisés par l'avenir de votre Commune, au-delà de tout clivage.

La Commission Locale pour le Développement Rural (C.L.D.R.) en sera le laboratoire, à pied d'œuvre dès septembre !

Sans vouloir influencer le travail de réflexion et de participation citoyenne, le groupe MR souhaite avancer des « dimensions » importantes à nos yeux pour améliorer vos conditions de vie :

« physique du territoire » : garder des paysages harmonieux et préserver son caractère rural tout en restant accueillant aux nouveaux habitants,

« humaine » : proposer des logements diversifiés pour tous, des services adaptés à nos aînés et à nos tout jeunes, un enseignement de qualité, le tout s'inscrivant dans une mobilité accrue

« économique » : l'activité économique et la création de la ZAEM, une agriculture locale durable encouragée et combinée à un tourisme adapté, favorisant la création d'emplois de proximité

« culturelle » : une offre valorisant les différentes disciplines telles théâtre, musique, humour et autres arts d'expression...

« communication » : par une participation citoyenne active et un dialogue redynamisé grâce à des outils d'information performants et accessibles à tous

L'imagination devra avoir libre court afin que des objectifs partagés puissent être définis et priorités compte tenu, inévitablement, des moyens financiers disponibles de la Commune et des subsides régionaux qui y seront affectés.

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : «NOTRE VISION DE LA COMMUNE POUR 2030»

Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Une gouvernance moderne et efficace

Modèle de gestion efficace et transparent, les citoyens seront impliqués aux processus participatifs préalables à la mise en œuvre des projets

Une gestion responsable de l'environnement

Dans l'optique du développement durable, il y aura nécessité d'adopter des mesures visant à préserver la nature, gérer efficacement l'eau et l'énergie, réduire la masse de déchets

Un développement rural harmonieux

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont à la base de la qualité de vie. Le respect de l'identité de nos villages sera à la base de tous les projets. L'espace public permettra les déplacements des citoyens de manière fluide et sécurisée. Soutien sera donné aux modes doux et aux solutions alternatives à la voiture individuelle

Une cohésion sociale et une solidarité renforcée

La commune luttera efficacement contre l'exclusion en accompagnant les personnes en difficulté, en facilitant l'accès aux logements publics pour les familles défavorisées. Les sports, les loisirs, la culture, l'aide à la jeunesse seront soutenus de manière à favoriser l'indispensable 'vivre ensemble'

Une politique dynamique de l'emploi et de développement économique

Application de mesures de soutien aux activités industrielles, économiques, touristiques et commerciales. Des espaces adéquats seront destinés à la création de PME, grosses créatrices d'emploi. Le développement de projets d'économie sociale permettra d'offrir des perspectives de travail aux personnes précarisées, peu qualifiées ou en décrochage social.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud

www.re-nouveau.eu



Nous n'avons pas reçu de texte du groupe Ecolo.

DERNIÈRE MINUTE

L'ASBL LA MAIN DANS LA MAIN FAIT UN DON AU CPAS

Grâce au don de l'ASBL « La main dans la main », le CPAS de Rebecq a pu bénéficier de 12.500 euros qu'il pourra injecter dans des projets à finalité sociale, et particulièrement au profit des personnes handicapées.

Lancée en 1983, l'ASBL « La main dans la main » s'était donné pour mission de promouvoir l'intégration dans la société de personnes portant un handicap. L'association avait étendu ses activités dans l'ancienne école communale désaffectée située au chemin du Gibet. Mais au fil des années, suite à des problèmes financiers, elle n'a plus su faire face aux frais inhérents au fonctionnement de l'ASBL et a dû cesser ses activités.

L'association « La main dans la main » souhaitant que ses actifs nets puissent servir à une cause similaire, les a généreusement reversés au CPAS de Rebecq, qui en fera bon usage. Un tout grand merci à elle!

MARCHONS !

La Godasse de Rebecq (affiliée à EneoSport) organise une marche Adeps le dimanche 21 août 2016, promenade champêtre à travers notre belle région. 4 parcours sont fléchés 5-10-15 et 20km. Départ de la salle communale de Wisbecq à partir de 7 heures pour les 15-20 km de 7h à 13h pour les 10 km et de 7h à 15h pour les 5 km. Boissons et collations sont prévues à des prix démocratiques. Pour plus de renseignements, prendre contact avec Josée Herman au 067/77.34.67.

FÉLICITATIONS GEORGETTE !



Maison Croix Rouge du bassin de la Senne
(Braine-le Château, Ittre-Rebecq, Tubize)

Félicitations

Madame Georgette Berre

pour plus de 25 ans de volontariat et merci pour votre dévouement aux collectes de sang de Rebecq et Quenast.

TELEVIE – UNE BELLE CHAÎNE DE LA SOLIDARITÉ.

L'heure est au bilan pour l'action Télévie menée dans notre Commune. Cette année encore, les activités proposées ont été variées. Il y a eu le traditionnel Marché de Noël au Moulin d'Arenberg, la Journée sportive au Tennisland, les petits déjeuners et l'animation musicale de la Maison des Jeunes. Les bénéfices de chacune de ces activités (droit de participation, tombola,...) ont été versés au profit du Télévie ainsi que les recettes de la vente des produits du Télévie dans les commerces et lors des événements qui ont eu lieu sur notre entité.

Grâce aux 879€ versés par la commune à titre de soutien, **le montant final du chèque s'élevait à 8250€**. La remise de ce chèque a eu lieu le samedi 23 avril 2016 dans le cadre d'une journée spéciale organisée par RTL/TVI. **Nous tenions à remercier tout particulièrement Micheline François**, les bénévoles et les commerçants qui ont rendu possible cette magnifique action de solidarité.



17^{ÈME} RASSEMBLEMENT DES CONSEILS COMMUNAUX D'ENFANTS

Les enfants du Conseil Communal des Enfants de Rebecq ont participé le samedi 23 avril à Namur au 17^{ème} rassemblement de tous les Conseils Communaux d'Enfants de Wallonie. Ils ont travaillé en ateliers sur le devoir de mémoire lié à la première guerre mondiale ainsi que sur la qualité de l'air à l'intérieur des maisons et des bâtiments. Outre un jeu de découverte des monuments de Namur, ils ont eu l'opportunité de visiter le Parlement de Wallonie. Pas loin de 900 enfants y ont participé dans la joie et la bonne humeur. Une belle activité citoyenne de **Marie, Tiziano et Noa** (Ilario n'était pas disponible) qui prennent leur rôle très au sérieux!!

CONCOURS BEBAT : « GAGNEZ UNE PLAINE DE JEUX POUR VOTRE COMMUNE ».



Le Collège communal a décidé de faire participer notre commune au concours lancé par Bebat « Gagnez une plaine de jeux pour votre commune ». La commune qui aura rassemblé le poids le plus élevé de piles usagées par habitant, aura la chance de remporter la plaine de jeu écologique. Pour augmenter nos chances de remporter ce concours, gardez vos piles usagées et venez les déposer dans les points d'enlèvement entre le 1er et le 30 septembre 2016. Nous comptons sur votre collaboration !

AGENDA (SUITE)

SEPTEMBRE

V 23 / S 24 / D 25

WEEK-END MOULES

De la RUS Rebecquoise
À la Salle communale de
Quenast

S 24

KERMESSE AUX FROMAGES

Organisée par l'Association des
Parents
De l'École communale de
Bierghes
À la salle communale de
Wisbecq

J 29 / V 30 / S 01/10

GALA PHOTOS

Du Photo Club Rebecquois
PAF : au chapeau
Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067 ou
ccr.02@skynet.be

ÉTAT CIVIL

21

ILS SONT ARRIVÉS EN FÉVRIER (SUITE),

Maëly FORNEVILLE, née le 23 février, chez Axelle Richez et Bryan Forneville

EN MARS,

Charline DENE, née le 3 mars, chez Virginie Spreutels et Alexandre Dene

Louis-Oscar EYNDELS, né le 8 mars, chez Rachel Schmitz et Fabrice Eyndels



Enora HOTTON, née le 9 mars, chez Jessica Loufs et Nicolas Hotton

Lindsay LEVEQUE, née le 12 mars, chez Christelle Levêque

Manon DESCHAMPS, née le 15 mars, chez Julie Jacmart et Raphaël Deschamps

Jeff CROQUET, né le 16 mars, chez Olivia Leenaerts et Michaël Croquet

Clara BOEREBOOM, née le 17 mars, chez Karin Michot et Sébastien Boereboom



Michel MAREK, né le 21 mars, chez Justyna Kozowska-Marek et Jan Marek

Louis DE VROE, né le 27 mars, chez Alessia Cocco et Pieter De Vroe

EN AVRIL,

Léopold FONTEYN, né le 3 avril, chez Aline De Vriese et Jean Fonteyn

Lohan VAN ESBEEN, né le 5 avril, chez Manon Tondeur et Logan Van Esbeen

Roméo CHE, né le 6 avril, chez Floriane Pottiez et Chi Che



Nelia AMICO, née le 7 avril, chez Melissa Camblor Dorés et Gregorio Amico



Maxime FIORDALISO, né le 8 avril, chez Sophie De Saint Moulin et Xavier Fiordaliso

Julien HACKX, né le 21 avril, chez Françoise Hulet et Maxime Hackx

Elisabeth BAJEMOND, née le 24 avril, chez Aurélie Grogard et Noël Bajemond



Hélène DEVOGELEER, née le 24 avril, chez Audrey Van Steerthem et Cédric Devogeleer

Selena CAPUTO, née le 24 avril, chez Cindy Bavier et Manuel Caputo



Théo TRESNIE, né le 26 avril, chez Coralie Desplanque et Jérémie Tresnie



Olivia MANANT COUTEAUX, née le 27 avril, chez Déborah Couâteaux et Michaël Manant

Ruben BRAVO, né le 28 avril, chez Valérie Milleville et Matthieu Bravo

EN MAI,

Arthur ZWINGS, né le 2 mai, chez Annick Mauwet et Sébastien Zwings

Baptiste BATON, né le 12 mai, chez Aude Despeer et Jean-François Baton

Noéline BONTE, née le 12 mai, chez Elodie Binamé et Jonathan Bonte

Jade UYTENDAELE, née le 12 mai, chez Cindy Paletko et Mathieu Uyttendaele

Thea ISITE, née le 12 mai, chez Christelle Coppin et Eric Isite

Lucas BAUWENS, né le 13 mai, chez Roxane Bauwens

Mila PEREZ Y VEGA ARAUJO QUINTAS, née le 19 mai, chez Carla Araujo Quintas et Miguel Perez y Vega

Roméo CUYPERS, né le 20 mai, chez Laetitia Cluytens et David Cuypers

Kelvin DE SMET, né le 24 mai, chez Louise Piérart et Steve de Smet

ILS SE SONT MARIÉS EN MARS,

Le 5, Marie Minerve et Georges Devriese

Le 5, Vanessa Vinx et Christophe Eeckhoudt

Le 5, Nathalie Toca Abascal et Brian Wollenhauven

Le 12, Monica Demurtas et Thierry Peeterbroek

EN AVRIL,

Le 1^{er}, Céline Leponce et Gaëtan Bienfait
Le 30, Veronique Vekemans et Jean Vandenbosch

Le 30, Nancy Korkes et Didier Demeyere

Le 30, Audrey Temmerman et Benoît Deneubourg

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN FÉVRIER (SUITE),

Emilienne Dasseleer

EN MARS,

Henri Vancottem, Yvonne Stalpaert, André Heuwelx, Yvonne Steenwegen, Georget Van Bellinghen, Robert Delabie, Roland Willems, Claire Schell, André De Wolf, Christine Bogaert, Joseph Brisack, Paulette Ophals.

EN AVRIL,

Walter Boulanger, Stella Maira, Marie-Thérèse Tresnie, Marcel Knockaert, Lutgarde Hawotte, André Baeyens, Germana Duré, Jacques Paduwat.

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

Edito

Avec l'arrivée de l'été, les activités de notre Centre Culturel vont quelque peu se ralentir (travail à bureaux fermés dès le 5/07 et fermeture du 11/07 au 7/08 inclus)... mais rassurez-vous se sera pour reprendre de plus belle à la rentrée.

Le 2 et 3 juillet, nous aurons le plaisir de collaborer avec la Compagnie de théâtre Madame Véro et l'atelier d'Omer à l'organisation du Festibecq du P'tit Val, une activité familiale dont vous pouvez découvrir le programme ci-dessous.

Comme chaque année, l'équipe d'animation se rendra à Huy au mois d'août pour sélectionner les spectacles qui seront proposés aux enfants dans le cadre du théâtre à l'école ainsi qu'en tout public et terminera de peaufiner le programme pour 2017.

A partir du 18 août, la reprise des activités s'amorce avec un Thé Dansant et le 28 août avec les traditionnelles Quenast'ivales.

En septembre, nous reprendrons notre rythme de croisière et nous aurons le plaisir de fêter les 45 ans de notre Centre Culturel, ainsi que les 90 ans de la salle communale de Quenast et les 140 ans de la brasserie Lefebvre... Il se chuchote que notre équipe prépare un bal... Mais chut, c'est encore secret...

Il me reste à vous souhaiter, en mon nom, au nom de l'équipe d'animation et du Conseil d'Administration d'excellentes vacances !



Patricia VENTURELLI,
Présidente du Centre Culturel

Activité familiale

FESTIBECQ du P'tit Val

> 2 et 3.07 – Espace du Petit Moulin d'Arenberg



Les 2 et 3 juillet 2016, la compagnie de théâtre Madame Véro et l'Atelier d'Omer organisent la première édition d'un Festival au Petit Moulin de Rebecq.

Ce petit festival local et convivial veut oeuvrer au rassemblement et à la rencontre, en étant accessible à tous par des prix volontairement bas grâce à des artistes engagés, et une programmation de qualité pour tous les âges. Le tout dans un décor à la fois chaleureux et original pour que tous aient envie de prendre le temps...

Toute la journée, des lectures pour enfants dans le jardin de la bibliothèque et des activités en parallèle dans les différents lieux: animations, ateliers de fabrications de bijoux, de gravure, de bateaux éphémères, ...

Des spectacles et des contes avec, entre autres :

La cabine Hip hip hip instantanés poétiques d'Audrey Dero

Donald Crowhurst (Luc Schiltz et François de St Georges)

Eddy Bellegueule (Sophie Jaskulski)

L'histoire de l'homme qui voulait se transformer en poisson (Aline Fernande)

Alice et la perle à faceBes (Aline Fernande)

Vieilles chansons et mobyleBes (Catherine Picalausa et Aurélien Van Trimont)

Des concerts avec, entre autres :

> Pandore (Bluegrass)

> Fritüür (A cappella Rock)

> Saxy Boum (90's)

> et une piste de danse à paillettes with Boris.

Mais aussi ... les interventions insolites et fracassantes de nos échassières, Rosa et sa balançoire, un cracheur de feu, un coin que pour les enfants avec des jouets en bois et un bar à sirop animé en fanfare, la porte du bonheur, un grand concours nocturne de ricochets fluorescents, une course de bateaux éphémères sur la Senne ... et pour terminer, des films à regarder sur des canapés le dimanche après midi.

Retrouvez notre programme complet et plus d'informations sur www.festibecq.be

Nous contacter : info@festibecq.be

Avec le soutien du CcR.

Seniors

Thé dansant avec les Blackbirds

18.08, 13h30 – Salle communale de Quenast. PAF 4€, tarte et café compris



Activité familiale

Quenast'ivales

> 28.08, de 10h à 17h – Place de Quenast. GRATUIT !

Devenue une tradition de notre agenda, une activité ludique consacrée aux enfants et familles. Durant toute la journée, différentes animations gratuites vous seront proposées : initiation au quad, parcours et château gonflables, jeux en bois, mur d'escalade, ... tout un programme afin de se divertir en famille.



Cinéma 80's at the movies :

« La guerre des étoiles »

> 04.09, 16h - Salle communale de Quenast.
PAF : 4€. RESERVATIONS SOUHAITEES

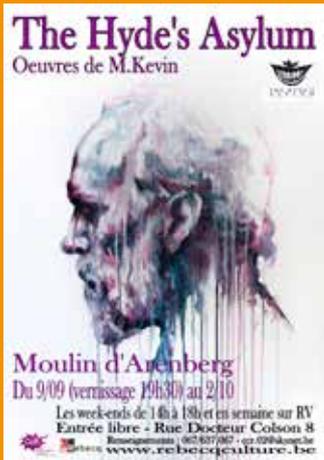
Il y a bien longtemps, dans une galaxie très lointaine... La guerre civile fait rage entre l'Empire galactique et l'Alliance rebelle. Capturée par les troupes de choc de l'Empereur menées par le sombre et impitoyable

Dark Vador, la princesse Leia Organa dissimule les plans de l'Etoile Noire, une station spatiale invulnérable, à son droïde R2-D2 avec pour mission de les remettre au Jedi Obi-Wan Kenobi. Accompagné de son fidèle compagnon, le droïde de protocole C-3PO, R2-D2 s'échoue sur la planète Tatooine et termine sa quête chez le jeune Luke Skywalker. Rêvant de devenir pilote mais confiné aux travaux de la ferme, ce dernier se lance à la recherche de ce mystérieux Obi-Wan Kenobi, devenu ermite au cœur des montagnes désertiques de Tatooine...

Exposition

«Hyde's Asylum»

> Du 09.09 (vernissage 19h30) au 02.10
Moulin d'Arenberg. Entrée libre



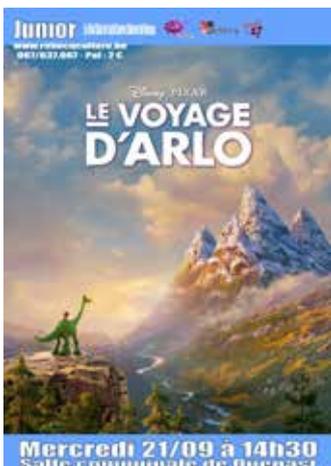
M. Kevin a étudié dans une Académie Royale des Beaux-Arts. C'est lors de ses voyages et expositions à travers le monde qu'il peaufine son style et sa façon d'entrevoir ce qui l'entoure,

à l'image de ce qu'il est. C'est le combat et l'union entre ombres et lumière qui façonne et modèle ses portraits et projets cinématographiques. Il utilise le dessin sur base d'observations et de techniques non conventionnelles pour créer des images surréalistes et émotionnelles. La ligne de force de son travail se trouve dans le contraste, la partie visible et cachée des choses, le message dans un mouvement et une expression. Les images sont à la fois sombres et dérangeantes, belles et repoussantes. C'est un fervent amoureux de l'art qui utilise sa technique peu séduisante pour dénaturer et réinterpréter des images qui défient ouvertement les hypothèses de la beauté actuelle.

Ciné Club Junior :

« Le voyage d'Arlo »

> 21.09, 14h30 PAF 2€
Salle communale de Quenast



Et si la catastrophe cataclysmique qui a bouleversé la Terre et provoqué l'extinction des dinosaures n'avait jamais eu lieu? Et si les dinosaures ne s'étaient jamais éteints, et vivaient parmi nous de nos jours? Arlo, jeune Apatosaure au grand cœur, maladroit et crawlant, qui va faire la rencontre et prendre sous son aile un étonnant compagnon: un petit garçon sauvage, très dégourdi, prénommé Spot.

Seniors

Thé dansant avec les Blues Boys

> 22.09, 13h30
Salle communale de Quenast.
PAF 4€, tarte et café compris

Photo

Gala du Photo Club Rebecquois

> Du 29.09 au 01.10 – Salle communale de Quenast

20 courts métrages photographiques qui vous feront voyager près de chez vous, ... au bout du monde, ou illustrant une chanson, ... une histoire.



RÉSULTATS DU CONCOURS D'ACROSTICHES !

Malgré un délai tardif dû à la quantité de travail à fournir en Conseil d'Orientation, voici les résultats du concours. Les œuvres ont été choisies dans l'anonymat le plus complet.

■ Claudia Mancini (avec 2 textes différents), Marie-Christine Maréchal Coché, Capucine Sham (Ecole de Bierghes), Samuel Grelen (Ecole de Bierghes), Loana Van Camp (Ecole de Rebecq) et Célia Vanhassel (Ecole de Rebecq) finissent dans le top 10 et ont reçu une place pour le spectacle de leur choix.

■ Noah Thiebaut (Ecole de Rebecq) et Philippe Hauters sont sur le podium et ont reçu un abonnement théâtre.

■ Félicitations à Monique Maes Van den Keybus qui est notre grande gagnante et a reçu un VIP Pass.

Tous les autres participants ont reçu une place de cinéma. 95 acrostiches reçus au total !

Grand merci à tous ! Les acrostiches seront exposés lors de la présentation de saison 2017.

AGENDA

JUIN

S 25

CONCERTO A 5€

Au Ballodrome de Rebecq

D 26 8h-18h

BROCANTE

Dans le Centre de Rebecq

D 26 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda,...

| Organisé par Vie Féminine

Au 42 chemin Planche Quévît

PAF : 10 € tout compris

Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

JUILLET

S 02 / D 03

FESTIBECQ DU PTIT VAL

Animations familiales

À l'Espace du Petit Moulin

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

D 03 11h-16h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »

Balade de reconnaissance des plantes sauvages comestibles. Et atelier cuisine, repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus

Au 3 chemin Hurtebize

Sur réservation : 0474/42.46.18 | PAF : 50 €

Un-dimanche@la-campagne.be

S 30 14h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

AOUT

J 04 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À la salle de l'Ancienne gare

V 05 20h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

D 07 11h-16h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »

Balade de reconnaissance des plantes sauvages comestibles. Et atelier cuisine, repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus

Au 3 chemin Hurtebize

Sur réservation : 0474/42.46.18 | PAF : 50 €

Un-dimanche@la-campagne.be

V 12 20h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

S 13 / D 14

TOURNOI DE BALLE PELOTE ASSISE

Rue Ernest Solvay

D 14 09h-18h

EXPOSITION TUNING

Organisée par le Club Dragon Team Tuning

Sur le site du Vélodrome

L 15 08h-18h

BROCANTE DU CAVO

Sur la Grand-Place de Quenast

Infos : 0470/21.43.01 ou cv-q@hotmail.com

J 18 13h30

THE DANSANT

Avec « Blackbirds »

PAF : 4 € tarte et café compris

Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

V 19 17h-19h30

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge à la

Salle communale de Quenast

V 19 20h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

S 20 de 19h30 à 22h30

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS

Infos : 067/287.842

D 21 de 07h à 14h30

MARCHE ADEPS

Organisée par la Godasse Rebecq

Au départ de la Salle communale de Wisbecq

Infos : 067/77.34.67 ou josée.herman@skynet.be

V 26 20h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

D 28 10h-17h

QUENAST'IVALES

Une collaboration entre le CcR et le service communal PCS. Diverses animations et jeux entièrement gratuits. Pour enfants et familles

Sur la Grand Place de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

D 28 11h30-15h

REPAS PAROISSIAL ST GERY

Dans le réfectoire de l'école Saint-Géry

Rue Parmentier 5 | Infos : 067/63.72.65

SEPTEMBRE

J 01 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA

À la salle de l'Ancienne gare

D 04 16h

CINE 80'S

« La guerre des étoiles »

PAF : 4 € réservation souhaitée

Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

L 05 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique

Rebecquois

À la salle de l'Ancienne gare

Vente – Echange – Renseignements

Entrée gratuite | Infos : 0487/674.296

V 09/09 au D 02/10

EXPO « HYDE'S ASYLUM » Peinture

Au Moulin d'Arenberg | Vernissage 09/09 à 19h30

Entrée libre

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

D 11 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole

Et petit élevage de Rebecq

À l'Ancienne gare

Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

V 16

REUNION UNION DES APICULTEURS

À la Salle de l'Ancienne gare

Me 21 14h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

Me 21 14h30

CINE JUNIOR

« Le voyage d'Arlo »

PAF : 2 € | Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 22 13h30

THE DANSANT

Avec « Blues Boys »

PAF : 4 € tarte et café compris

Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Suite de l'agenda page 20

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en **septembre 2016**.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

1^{er} août à sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti